

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 80 Français langue étrangère 3.1			
Code	PEGE3B80FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Nathalie LEROY (nathalie.leroy@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. (1.1.) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger un texte, avec ou sans outils, selon les modalités d'évaluation annoncées au cours. Il sera en outre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- II. (4.5) Au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'évaluer la qualité de documents pédagogiques.
- II. (5.1) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable

de développer une culture générale liée à sa formation.

III. (5.2) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'approprier et d'appliquer les démarches et notions du champ disciplinaire abordées au cours.

IV. (5.3) Au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des dispositifs didactiques comparables aux dispositifs présentés au cours.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGE3B80FFA Français langue étrangère 1 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE3B80FFA Français langue étrangère 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français langue étrangère 1			
Code	13_PEGE3B80FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours a pour but de former les étudiants aux compétences disciplinaire et didactique liées au projet professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. (1.1.) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger un texte, avec ou sans outils, selon les modalités d'évaluation annoncées au cours. Il sera en outre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- II. (4.5) Au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'évaluer la qualité de documents pédagogiques.
- II. (5.1) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer une culture générale liée à sa formation.
- III. (5.2) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'approprier et d'appliquer les démarches et notions du champ disciplinaire abordées au cours.
- IV. (5.3) Au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des dispositifs didactiques comparables aux dispositifs présentés au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Découverte de la pédagogie de l'erreur. Approche théorique et pratique, découverte d'un autre système linguistique et mise en relation avec le système linguistique francophone; réalisation de travaux par les étudiants.
2. Principe d'élaboration d'une batterie d'exercices en FLE. Découverte des catégories de D'Hainaut. Approche théorique et pratique, réalisation de travaux par les étudiants.
3. Eléments de didactique du lexique et/ou de la grammaire en FLE.
4. Principes d'évaluation en FLE et/ou notion de niveaux en FLE.

Démarches d'apprentissage

Développement des contenus de manière théorique, didactique et interactions avec les étudiants (exercices, réflexions, présentations écrites et orales).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

Ouvrages de référence

Une liste d'ouvrages est donnée en cours d'année aux étudiants afin qu'ils puissent trouver davantage d'informations sur les matières abordées.

Supports

Feuilles de cours distribuées en classe, notes personnelles des étudiants, recherches complémentaires dans les ouvrages de référence

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors d'un examen oral en janvier. La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des travaux notés durant le quadrimestre (à raison de 45% de la cote finale) et de l'examen de janvier (à raison de 55% de la cote finale). Il est à noter que le TJ sera notamment l'occasion pour les étudiants de développer leur connaissance d'un système linguistique (autre que le système du français) et que l'examen sera l'occasion d'approfondir une réflexion sur un aspect méthodologique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	45			Trv	45
Période d'évaluation	Trv + Exo	55			Trv + Exo	55

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lors de la seconde session, les modalités d'évaluation restent inchangées (les points de TJ obtenus sont reportés et l'examen est à représenter).

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).